



RAPPORT ANNUEL 2013

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Rapport présenté par Monsieur Didier Rosier, Président de la Communauté de Communes Pierre Sud Oise et adopté le.....



Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000.

Sommaire

Présentation Générale	p.3
I. Tonnages	p.4
a/ Déchets ménagers et assimilés	p.4
b/ Tri sélectif	p.5
c/ Déchets verts	p.6
d/ Encombrants	p.7
e/ Verre	p.8
f/ Répartition des tonnages 2013 par type de déchets	p.9
II. Actions de sensibilisation mises en place	p.10
III. Indicateurs financiers	p.11
a/ Modalités de financement	p.11
b/ Coût des prestations 2013	p.11
c/ Achats et maintenance	p.12
d/ Recettes perçues	p.12
e/ Comparatif 2012-2013	p.12

Présentation Générale

Le présent rapport a pour objet de présenter le service de collecte et de traitement des déchets ménagers sur le plan technique et financier.

Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers est assuré sur l'ensemble du territoire de Pierre Sud Oise, composé de 7 villes et villages à savoir Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint Leu d'Esserent, Saint Maximin, Saint Vaast lès Mello et Thiverny, représentant une population de 10 752 habitants au 1^{er} janvier 2013.

- Collecte

La Communauté de Communes Pierre Sud Oise est compétente en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés depuis janvier 2004.

Tous les habitants des communes de Pierre Sud Oise sont équipés de conteneurs de 120 litres à 660 litres selon le type de déchets et les besoins de chaque collectivité.

Le service de collecte des ordures ménagères, emballages et journaux, déchets verts et encombrants, est assuré depuis le 1^{er} février 2010 par la société Véolia Propreté, le marché arrivant à échéance le 31 janvier 2016.

La collecte est organisée comme suit :

	Ordures ménagères	Emballages et journaux	Déchets verts (du 1 ^{er} avril au 30 novembre)	Encombrants
Cramoisy	Mercredi	Mercredi	Mercredi après-midi	4 ^{ème} vendredi du mois
Maysel	Mercredi	Mercredi	Mercredi après-midi	4 ^{ème} vendredi du mois
Rousseloy	Mercredi	Mercredi	Mercredi après-midi	4 ^{ème} vendredi du mois
Saint Leu d'Esserent	Lundi et Jeudi	Jeudi	Mercredi après-midi	4 ^{ème} jeudi du mois
Saint Maximin	Mardi et Vendredi	Vendredi	Mercredi après-midi	4 ^{ème} vendredi du mois
Saint Vaast lès Mello	Mercredi	Mercredi	Mercredi après-midi	4 ^{ème} vendredi du mois
Thiverny	Mardi et Vendredi	Vendredi	Mercredi après-midi	4 ^{ème} vendredi du mois

- Traitement

La Communauté de Communes est adhérente au Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO), compétent pour le traitement des déchets ménagers et des déchets collectés sélectivement.

Le SMVO met en place des filières de traitement des déchets ménagers :

- un réseau de déchetteries, dont l'une est implantée à Saint Leu d'Esserent sur le territoire de Pierre Sud Oise,
- un centre de tri situé à Villers Saint Paul,
- une usine d'incinération avec valorisation énergétique à Villers Saint Paul,
- un réseau de quais de transfert par voie ferrée, dont l'un est aujourd'hui en service à Saint Leu d'Esserent.

I. Tonnages

a/ Déchets ménagers et assimilés

Les déchets ménagers de Saint Maximin sont traités au Centre d'Enfouissement Technique de Classe II de la SPAT à Saint Maximin.

Les déchets ménagers des 6 autres communes sont amenés au quai de transfert de Saint Leu d'Esserent, puis transportés par train jusqu'à Villers Saint Paul, où ils sont traités au Centre de Valorisation Energétique du SMVO.

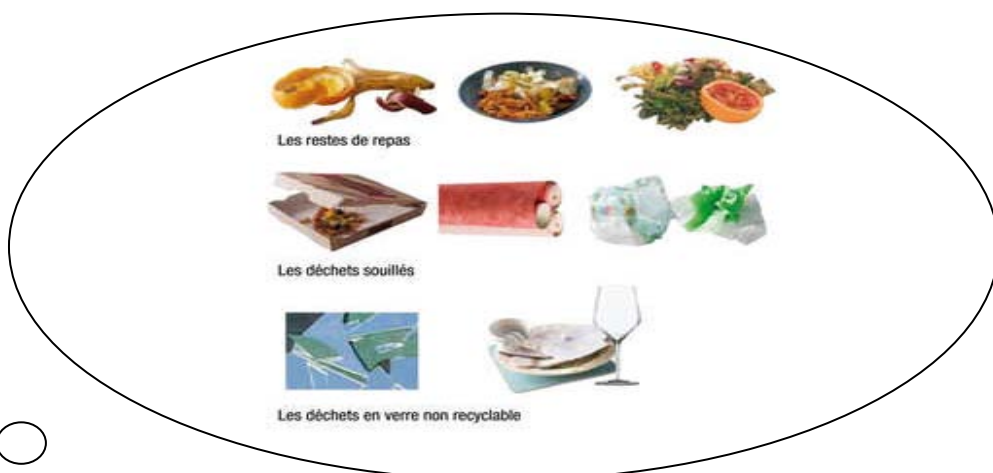
- Tonnages 2013

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
O.M.	741,64	781,64	800,32	801,54
TOTAL GENERAL	3 125,14			
Kg/habitant	290,66			

- Comparatif des tonnages 2012-2013

TOTAL ANNUEL DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	
2012	2013
3 178,56 tonnes	3 125,14 tonnes
296,26 kg/hab.	290,66 kg/hab.

On observe en 2013 une diminution des tonnages d'ordures ménagères de 53,42 tonnes, soit - 5,60 kg/habitant par rapport à 2012.



b/ Tri sélectif

Depuis le passage au monoflux du 3 décembre 2012, tous les emballages recyclables sont collectés dans un seul et même bac, à couvercle jaune. Cela comprend donc les emballages en plastique, en métal, en carton, les briques alimentaires, ainsi que tous les papiers, journaux et magazines.

Les déchets recyclables de l'ensemble des communes sont amenés au quai de transfert de Saint Leu d'Esserent, puis transportés par train jusqu'à Villers Saint Paul, où ils sont traités au Centre de Tri du SMVO.

- Tonnages 2013

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
Monoflux	155,58	162,76	158,28	164,60
TOTAL GENERAL	641,22			
Kg/habitant	59,64			

- Comparatif des tonnages 2012-2013

TOTAL ANNUEL DU TRI SELECTIF	
2012	2013
626,14 tonnes	641,22 tonnes
58,36 kg/hab.	59,64 kg/hab.

On observe en 2013 une augmentation des tonnages de tri sélectif de 15,08 tonnes, soit + 1,28 kg/habitant par rapport à 2012.



c/ Déchets verts

Afin de simplifier la collecte et le traitement des déchets verts, des sacs biodégradables sont remis en début de saison aux habitants de Pierre Sud Oise, à domicile et gratuitement. Des sacs restent à leur disposition dans chaque mairie et au siège de la Communauté de Communes en cas de besoin au cours de l'année. Les déchets verts collectés en porte à porte sont transportés à Boran sur Oise, au centre de la société « Agricompost » qui les transforme en compost.

- Tonnages 2013

	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
Déchets verts	74,32	107,96	99,02	111,36	87,48	85,00	100,28	46,96
TOTAL GENERAL	712,38							
Kg/habitant	66,26							

- Comparatif des tonnages 2012-2013

TOTAL ANNUEL DES DECHETS VERTS	
2012	2013
718,28 tonnes	712,38 tonnes
66,95 kg/hab.	66,26 kg/hab.

On observe en 2013 une légère diminution des tonnages de déchets verts de 5,90 tonnes, soit - 0,69 kg/habitant par rapport à 2012.

- Compostage

En 2013, seuls 7 composteurs ont été distribués.

Cependant, depuis le début de l'opération en 2009, 436 foyers ont été dotés d'un composteur, sachant que la Communauté de Communes Pierre Sud Oise représente 4 355 foyers dont à peu près 2 500 individuels ; c'est donc 17,44 % de la population résidant en habitat individuel qui a déjà fait la démarche de réduire sa production de déchets verts. Pour l'ADEME qui participe au financement des composteurs, l'objectif fixé est de 10% des foyers.

L'opération compostage lancée en 2009 a donc permis à Pierre Sud Oise de dépasser l'objectif fixé par l'ADEME, et doit être poursuivie afin que les efforts des particuliers se répercutent sur les tonnages.



d/ Encombrants

Les encombrants des villes de Pierre Sud Oise sont traités au Centre d'Enfouissement Technique de Classe II de la SPAT à Saint Maximin.

Depuis le 1^{er} avril 2012, le SMVO a repris cette compétence, sans pour autant modifier la destination de ces déchets.

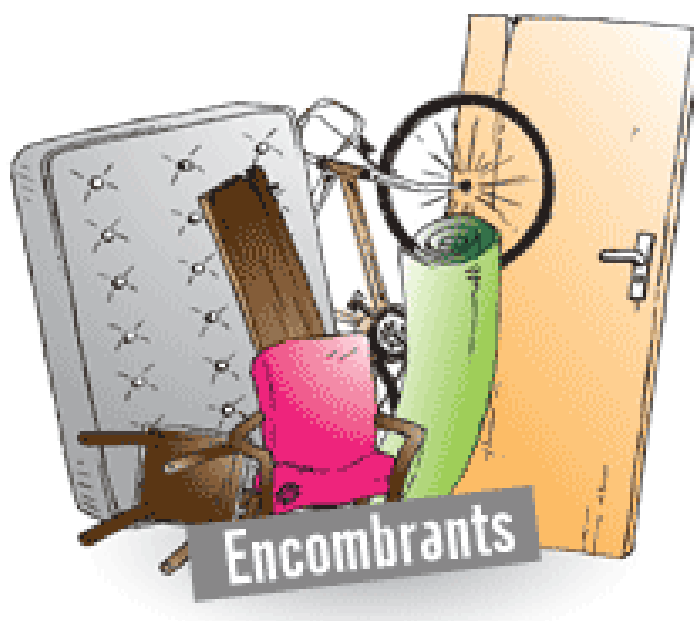
- Tonnages 2013

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
Encombrants	53,50	76,62	76,28	46,22
TOTAL GENERAL	252,62			
Kg/habitant	23,50			

- Comparatif des tonnages 2012-2013

TOTAL ANNUEL DES ENCOMBRANTS	
2012	2013
267,30 tonnes	252,62 tonnes
24,91 kg/hab.	23,50 kg/hab.

On observe en 2013 une diminution des tonnages d'encombrants de 14,68 tonnes, soit - 1,41 kg/habitant par rapport à 2012.



e/ Verre

La collecte du verre en apport volontaire est généralisée à l'ensemble des 7 communes de Pierre Sud Oise par 38 points de collecte. Chaque commune dispose de points d'apport volontaire sur lesquels sont disposés des conteneurs d'un volume de 3 ou 4 m³.

En 2013, la Communauté de Communes a commencé les travaux d'enfouissement des colonnes à verre dans ses 5 villages (Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint Vaast lès Mello et Thiverny) ; les communes de Saint Leu d'Esserent et Saint Maximin seront dotées du même matériel dans le courant des prochaines années. Les nouveaux conteneurs enterrés sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, réduisent les risques d'accident ou de vandalisme, ainsi que la pollution sonore et olfactive et s'intègrent mieux dans le paysage urbain.

La collecte est organisée selon l'évaluation du taux de remplissage de chaque conteneur, ou à la demande. Les collectes peuvent donc être espacées de quinze jours à trois mois selon la production de verre habituellement observée pour chaque point d'apport.

Les bouteilles en verre, collectées par l'entreprise PATE-MINERIS, sont amenées aux établissements SAMIN à Rozet Saint Albin (02), où elles sont triées et broyées, puis transformées en calcin refondu pour la fabrication de nouvelles bouteilles en verre.

- Tonnages 2013

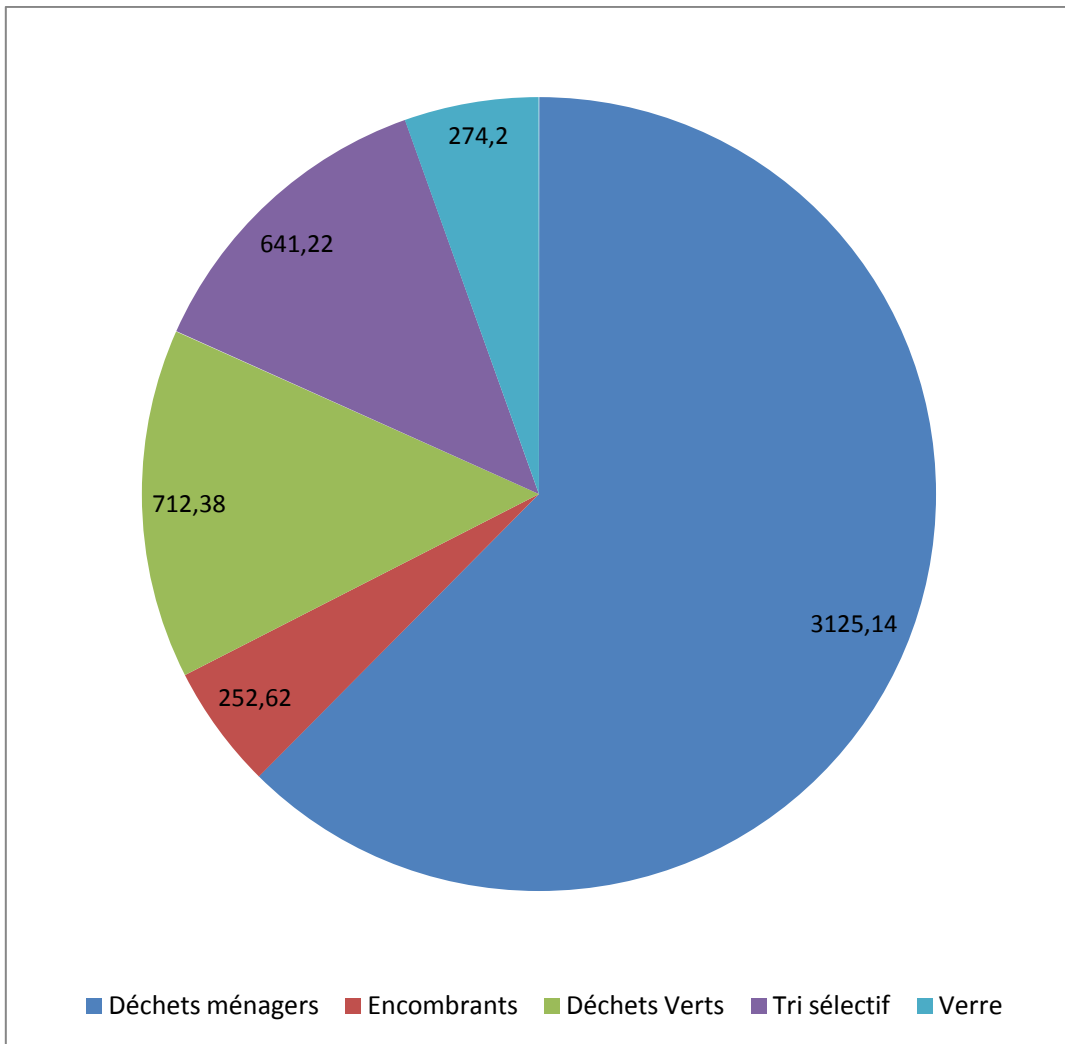
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	Total	Kg/hab.
Cramoisy	3,552	3,033	1,405	5,104	13,094	17,67
Maysel	2,059	1,844	1,504	2,247	7,654	30,74
Rousseloy	1,360	1,136	1,198	1,708	5,402	17,04
Saint Leu d'Esserent	35,375	27,034	36,898	32,044	131,351	27,25
Saint Maximin	19,205	23,816	20,791	18,881	82,693	31,47
Saint Vaast lès Mello	4,803	4,920	3,877	5,480	19,080	19,33
Thiverny	5,661	3,615	3,046	2,599	14,921	14,79
Total trimestre	72,02	65,40	68,72	68,06		
TOTAL GENERAL	274,20					
Kg/habitant	25,50					

- Comparatif des tonnages 2012-2013

	2012		2013	
	Total en tonnes	Kg/hab.	Total en tonnes	Kg/hab.
Cramoisy	12,36	17,73	13,094	17,67
Maysel	11,30	44,14	7,654	30,74
Rousseloy	7,47	23,63	5,402	17,04
Saint Leu d'Esserent	135,54	28,08	131,351	27,25
Saint Maximin	84,23	31,75	82,693	31,47
Saint Vaast lès Mello	18,60	19,24	19,080	19,33
Thiverny	21,44	21,17	14,921	14,79
Total annuel sur Pierre Sud Oise	290,94	27,12	274,20	25,50

On observe en 2013 une diminution du volume de verre collecté sur l'ensemble de la Communauté de Communes : 16,74 tonnes, soit - 1,62 kg/habitant.

f/ Répartition des tonnages 2013 par type de déchets



II. Actions de sensibilisation mises en place

Afin d'améliorer la qualité du geste de tri de ses habitants, Pierre Sud Oise a travaillé sur diverses actions de communication et de sensibilisation au cours de l'année :



« magie de la transformation »



« sur le fil du grand cycle »



« la main dans le sac »

- 29 janvier : 3 ateliers de découverte à l'école primaire de St Vaast lès Mello (pour les 3 classes)
- 1^{er} février : poubelle pédagogique à l'école primaire de St Vaast lès Mello (pour les 3 classes)
- 20, 22 et 27 février, 1^{er} mars : poubelle pédagogique au Leclerc de Thiverny-Montataire (action initiée par le SMVO et menée en partenariat avec la CAC)
- 22 mars : chasse à l'emballage recyclable à l'école primaire de St Vaast lès Mello (classe des CE1-CE2 et classe des CM1-CM2)
- 23 mars : matinée anti-détritus à Maysel, Cramoisy et Thiverny
- Du 13 au 17 mai : exposition « La Maison Idéale » à la salle polyvalente de St Vaast lès Mello
- 6 août : atelier « sur le fil du grand cycle » et poubelle pédagogique au centre de loisirs de Thiverny
- 7 août : goûter éco-citoyen au centre de loisirs de St Maximin (groupe des 9-11 ans)
- 8 août : atelier « la main dans le sac » au centre de loisirs de St Maximin (groupe des 3-4 ans)
- 8 août : atelier « sur le fil du grand cycle » et mallette de recyclage au centre de loisirs de St Maximin (groupe des 4-6 ans)
- 9 août : goûter éco-citoyen au centre de loisirs de St Maximin (groupe des 6-8 ans)
- 14 août : chasse à l'emballage recyclable et goûter éco-citoyen pour le centre de loisirs de Thiverny, à l'étang
- 23 août : atelier compost et plantation au centre de loisirs de Thiverny



goûter éco-citoyen



poubelle pédagogique SMVO



atelier compost et plantation

Eco-Emballages soutient, par l'intermédiaire de ses partenaires, les postes d'ambassadeur du tri : en 2013, le SMVO a donc reversé 6 334,24€ à la Communauté de Communes, cette somme correspondant à 30% du salaire de la Chargée de l'Environnement.

III. Indicateurs financiers

a/ Modalités de financement

La Communauté de Communes Pierre Sud Oise assure le financement du service de collecte et de traitement des déchets ménagers par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), la fiscalité locale ainsi que les recettes engendrées par la vente des produits (verre, composteurs). L'achat de conteneurs, s'il est nécessaire, est assuré par autofinancement.

b/ Coût des prestations 2013

- Collecte

	Collecte déchets ménagers, tri sélectif, encombrants et déchets verts + fourniture sacs à déchets verts VEOLIA	Location et vidage de bennes VEOLIA	Collecte du verre PATE-MINERIS	TOTAL
Coût annuel (TTC)	550 052,17€	372,79€	12 615,71€	563 040,67€
€/habitant	51,16	0,03	1,17	52,36

La collecte des déchets ménagers, du tri sélectif, des encombrants et des déchets verts, ainsi que la fourniture de sacs à déchets verts par VEOLIA, sont facturées au forfait. La location de bennes est une opération ponctuelle pour des besoins spécifiques (décharges sauvages, gens du voyage). La collecte du verre par PATE-MINERIS est facturée à la tonne.

- Traitement

	Traitement des déchets ménagers de Saint Maximin SPAT	Traitement des déchets ménagers des 6 autres communes SMVO	Part fixe valorisation énergétique SMVO	Participation déchetteries déchets verts encombrants SMVO	TOTAL
Coût annuel (TTC)	13 134,92€	189 021,41€	30 965,76€	290 949,11€	524 071,20€
€/habitant	1,22	17,58	2,88	27,06	48,74

Les déchets ménagers de la commune de Saint Maximin étant traités au centre d'enfouissement de la SPAT, ce traitement fait l'objet d'une facture directe auprès de la Communauté de Communes.

Tous les autres flux de déchets sont traités par le SMVO :

- les déchets ménagers des 6 autres communes de Pierre Sud Oise sont traités par incinération au SMVO, la facturation se faisant au tonnage. S'ajoute à ce coût de traitement à la tonne, la facture annuelle « part fixe valorisation énergétique », calculée en fonction du nombre d'habitants de chaque collectivité adhérente, et qui couvre les charges fixes liées à la maintenance de l'incinérateur.
- le traitement des déchets verts et des encombrants est calculé à l'habitant, tout comme le coût du réseau de déchetteries ; ces trois postes de dépense font donc l'objet d'une cotisation trimestrielle auprès du SMVO.

c/ Achats et maintenance

Le coût total des achats pour 2013 correspond aux opérations suivantes :

- Lavage des colonnes enterrées de La Muette (Saint Leu d'Esserent) = 2 088,22€
- Fourniture supplémentaire de sacs à déchets verts = 2 135,22€
- Enfouissement des colonnes à verre dans les 5 villages = 161 908,50€
- Achat de bacs = 6 833,59€
- Achat de 30 rouleaux « refus de tri » = 245,18€

d/ Recettes perçues

Le total des recettes perçues en 2013 correspond à :

- La revente du verre = 5 157,82€
- La TEOM = 644 616,00€

e/ Comparatif 2012-2013

	Collecte	Traitement des déchets ménagers	Part fixe valorisation énergétique	Participation déchetteries déchets verts encombrants	Achats et maintenance	Coût Total
Coût 2012	572 503,32€	224 387,82€	30 905,28€	281 474,12€	17 901,85€	1 127 172,30€
Coût 2013	563 040,67€	202 156,33€	30 965,76€	290 949,11€	173 210,71€	1 260 322,50€

	Revente du verre	TEOM	Revente des composteurs aux villes	Total
Recette 2012	9 130,44€	619 984,00€	360,00€	629 474,44€
Recette 2013	5 157,82€	644 616,00€	0,00€	649 773,82€

Les recettes liées à la revente du verre sont très variables d'une année sur l'autre, car les reversements sont décalés ; ainsi la recette totale perçue durant l'exercice comptable 2013 correspond à des bénéfices réalisés en 2010, 2011 et au premier trimestre 2013.

L'augmentation de la TEOM depuis 2012 est due au lissage des taux sur l'ensemble des communes, mais également à l'augmentation des bases elle-même liée à l'augmentation de la population.

Seuls 7 composteurs ayant été mis à disposition en 2013, la Communauté de Communes ne les a pas encore facturés aux villes, attendant pour cela d'en distribuer un nombre plus conséquent.

	Dépenses Total général	Recettes Total général	Dont TEOM	% des dépenses couvert par la TEOM	% des dépenses à la charge de PSO
2012	1 127 172,30€	629 474,44€	619 984,00€	55 %	45 %
2013	1 260 322,50€	649 773,82€	644 616,00€	51,15%	48,85%

La part des dépenses restant à la charge du Budget Général de la Communauté de Communes Pierre Sud Oise a augmenté de 3,85 % entre 2012 et 2013.